

DUERP

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Date de réalisation : 14/01/2026

PESSEY MAGNIFIQUE ET FILS
N°108727

PESSEY MAGNIFIQUE ET FILS
6762 rte du COL DE LA CROIX FRY, 74230 MANIGOD
04 50 44 90 29

SYNTHESE DE L'ÉVALUATION

Unité(s) de travail	Cotation des risques			
	Mineur 	Modéré 	Important 	Critique 
Administratif 2 salariés	1 risque	-	• Travailler assis à un bureau • Risque incendie	-
Cuisine 12 salariés	1 risque	1 risque	• Manutention de charges • Positions contraignantes • Gestes répétés/Travail répétitif • Risques psychosociaux (RPS) • Utilisation de produits détergents et désinfectants (Risque chimique) • Chutes de plain-pied, heurts • Risque incendie • Risque de brûlure • Risque de projection • Risque de coupure / piqûres	-
Personnel de chambre 3 salariés	-	3 risques	• Manutention de charges • Positions contraignantes • Chutes de plain-pied, heurts • Risque incendie	-
Service (bar et salle) 13 salariés	-	5 risques	• Manutention de charges • Gestes répétés/Travail répétitif • Horaires atypiques	-

			• Chutes de plain-pied, heurts • Risque incendie	
--	--	--	--	--

Retrouvez plus de détail sur les risques à la section « Évaluation des risques ». Pour comprendre le calcul de la cotation, consultez la notice d'information en fin de document.

SOMMAIRE

1. PLAN D'ACTION

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

3. ÉVALUATION DES RISQUES

Administratif

Cuisine

Personnel de chambre

Service (bar et salle)

4. NOTICE D'INFORMATION

1 PLAN D'ACTION

Action(s) de prévention à mettre en place	Unité(s) de travail	Responsable
Juillet 2026		
• Transmission des Fiches de Données de Sécurité (FDS) à jour des produits utilisés au médecin du travail	Service (bar et salle)	L'employeur
Octobre 2026		
• Evaluation du risque chimique dans votre entreprise (inventaire des produits, FDS, coter les différentes situations d'exposition)	Service (bar et salle)	L'employeur

2 INFORMATIONS GENERALES

2.1 Informations administratives

Activité (code NAF) : Hôtels et hébergement similaire (55.10Z)

Convention collective : non renseignée

SIRET : 48349712900013

Adresse : 6762 rte du COL DE LA CROIX FRY, 74230 MANIGOD

Téléphone : 04 50 44 90 29

Présence d'un CSE: Non

2.2 Informations sur les salariés

Effectif : 29 salariés, dont 17 hommes et 12 femmes

Type de contrat : 14 CDI, 1 Apprenti, 3 Inconnu et 11 Saisonnier

Type de suivi : 0 SIR, 0 SIA, 29 suivis individuels

2.3 Activité de l'entreprise

Description de l'activité :

L'hôtel Restaurant Les Sapins est un hôtel de 23 chambres et un restaurant de 120 couverts environ .

2.4 Accidents du travail et maladies professionnelles

Nombre d'accidents du travail déclarés (au cours de l'année passée) : 0

Nombre d'accidents du travail ayant fait l'objet d'un arrêt de travail de plus de 3 jours : 0

Nombre de maladies professionnelles reconnues (au cours de l'année passée) : 0

2.5 Situations particulières

Types de situations pour lesquels des salariés sont concernés :

- Rien de cela

Des salariés mineurs réalisent-ils des travaux réglementés ? NON CONCERNE

2.6 Locaux et équipements

Description des locaux :

L'établissement Les Sapins se compose de 5 niveaux, au rez-inférieur se trouvent l'espace Wellness, le garage, le stockage.

Au niveau 0, rez-supérieur, se trouvent le restaurant, la cuisine et le bar

Aux niveaux 1,2,3, les chambres et lingerie

Équipements présents :

- Vestiaires
- Salle de repos / pause
- Restaurant d'entreprise ou cantine
- Sanitaires
- Douche hors douche de sécurité

Des vêtements professionnels sont-ils mis à disposition des salariés ? OUI

Le nettoyage des vêtements professionnels est-il assuré par l'entreprise ? OUI

Équipements de ventilation :

- Des voies d'aération naturelle (fenêtre, ouverture sur l'extérieur ...)
- Un système de ventilation générale (VMC...)
- Un système de ventilation localisé (aspiration à la source des polluants...)

1 Hotte aspirante en cuisine .

L'entretien des locaux est-il réalisé par une entreprise extérieure ? NON

Entretien des locaux :

Sols, vitres, sur la totalité de l'établissement.

Équipements de chauffage :

- Autre

Fuel

L'entreprise dispose-t-elle d'une armoire à pharmacie ? OUI

2.7 Sécurité et prévention

Un salarié est-il désigné compétent en protection et prévention ? NON

En cas d'accident, les salariés sont suffisamment informés sur la conduite à tenir pour :

- Sécuriser la victime (ex : alerter les secours, gestes de premiers secours,...)
- Sécuriser les lieux de travail (ex : couper l'électricité, éloigner les autres salariés,...)
- Évaluer et corriger la situation (ex : analyser les causes, mettre en place des mesures préventives,...)
- Gérer les aspects administratifs (ex : remplir un rapport, déclarer à l'assurance,...)

Rôles présents dans l'entreprise :

- un (ou plusieurs) référent sécurité

3 ÉVALUATION DES RISQUES

3.1 Administratif

Nombre de salariés associés : 2

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
Travailler assis à un bureau Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Concernant le travail au bureau, les salariés ont-ils la possibilité de se lever lorsqu'ils en ressentent le besoin ? - Oui à tout moment Détail du risque : Activité majoritaire Actions réalisées : • Eclairage homogène et confortable • Réglage et installation optimale de l'écran sur le bureau • Aménagement de l'environnement et des espaces de travail afin d'inciter les salariés à se déplacer régulièrement et rompre le maintien des postures sédentaires. • Possibilité laissée aux salariés de s'octroyer des pauses actives et régulières.	—
Risques psychosociaux (RPS) Risque mineur  Fréquence 4/4 Gravité 1/4 Maîtrise 100%	Des études ou des audits sur les risques psycho-sociaux ont-ils déjà été réalisés ? Non Estimez-vous que les salariés sont confrontés à : - Être en contact avec des interlocuteurs difficiles ou agressifs	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
	- Devoir calmer des gens Peut se produire certaine fois avec la clientèle Estimez-vous que les salariés sont soutenus (entraide, coopération, collaboration) : - Par les collègues de travail - Par les chefs/encadrement - Par l'employeur Estimez-vous que les salariés peuvent développer leurs compétences professionnelles ? Oui Estimez-vous que les salariés doivent faire face à : - Devoir se dépêcher pour faire le travail Un rythme soutenu au moment des repas Détail du risque : Prise en compte du risque RPS , car contact qui pourrait être difficile face à une clientèle très exigeante compliqué ou agressive. Prise de conscience également face à la charge de travail qui pourrait peser sur les salariés en cas de forte activité et fréquentation. Actions réalisées : • Attention portée à certains signes : conflits dans les équipes, isolement de certaines personnes, augmentation des accidents/incidents, augmentation des arrêts de travail, de l'absentéisme, turn-over... (14 janvier 2026) • Communication des rôles et des missions des salariés (organigramme, fiches de poste, entretiens individuels...)	

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
Risque incendie Risque important  Fréquence 3/4 Gravité 3/4 Maîtrise 60%	Détail du risque : Il est important de rester vigilant sur le risque d'incendie en cuisine, dans les réserves... Toutefois tout l'établissement est équipé d'un SSI dont la maintenance est régulière Actions réalisées : • Stocker les produits inflammables dans un local ventilé, à l'abris de la chaleur et sur rétention (19 janvier 2022) • Mise à disposition d'extincteurs en nombre suffisant • Entretien et vérification des moyens d'extinctions et du matériel de sécurité incendie par des personnes compétentes et en respectant les délais réglementaires • Affichage de la conduite à tenir en cas d'incendie sur le lieu de travail	—

3.2 Cuisine

Nombre de salariés associés : 12

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
Manutention de charges Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Les charges (objets ou personnes) manipulées manuellement sont elles lourdes ? <i>(indiquer le poids des charges les plus lourdes)</i> 5kg à 25kg	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
	Pour le cas où des charges de + de 55kg (objets ou personnes) sont manipulées, arrive-t-il que la manipulation soit effectuée seul et sans aide de matériel ? Non concerné La manutention des charges est elle réalisée dans les conditions suivantes ? - Je ne sais pas - Prise et/ou dépose au sol - Déplacement avec la charge - Port de charge sur sol glissant/pentue/accidenté/dans des escaliers Détail du risque : Manutention de charges, vaisselle, colis, caisses ... Actions réalisées : • Organisation du stockage (hauteur, dimensionnement, accessibilité...) • Travail à deux, entraide	
Positions contraignantes Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Concernant les positions/gestes contraignants, s'agit-il ? - De sollicitations au niveau du dos, de la nuque - Du maintien d'une position statique debout, piétinements, déplacements fréquents sur de courtes distances - De sollicitations au niveau des membres inférieurs par des positions accroupies, agenouillées Détail du risque : Piétinement en cuisine, position statique lors de la préparation des plats	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
	Actions réalisées : • Repérer les postes de travail avec des risques élevés de Troubles Musculo-squelettiques (19 janvier 2022) • Régler et installer de façon optimale le mobilier et les accessoires informatique (19 janvier 2022) • Organisation des postes de travail pour limiter les positions contraignantes • Mise à disposition d'équipements permettant de travailler à hauteur d'homme. • Possibilité laissée aux salariés de s'octroyer des pauses actives et régulières.	
Gestes répétés/Travail répétitif Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Concernant les gestes répétitifs, lorsqu'il y a une cadence contrainte à respecter, induit-elle ? - Rien de cela Détail du risque : Mouvements des bras en préparation de plats (remuer, couper, éplucher, trancher) Actions réalisées : • Organisation du travail pour limiter les gestes répétés • Possibilité de ne pas avoir à suivre le rythme des autres • Alternance des tâches répétitives et non répétitives	—
Risques psychosociaux (RPS) Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Des études ou des audits sur les risques psycho-sociaux ont-ils déjà été réalisés ? Non Estimez-vous que les salariés sont confrontés à :	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
	- Être en contact avec des interlocuteurs difficiles ou agressifs - Devoir calmer des gens Peut se produire certaine fois avec la clientèle Estimez-vous que les salariés sont soutenus (entraide, coopération, collaboration) : - Par les collègues de travail - Par les chefs/encadrement - Par l'employeur Estimez-vous que les salariés peuvent développer leurs compétences professionnelles ? Oui Estimez-vous que les salariés doivent faire face à : - Devoir se dépêcher pour faire le travail Respect de cadence en cuisine par exemple Détail du risque : Prise en compte du risque RPS , car contact qui pourrait être difficile face à une clientèle très exigeante compliqué ou agressive. Prise de conscience également face à la charge de travail qui pourrait peser sur les salariés en cas de forte activité et fréquentation. Actions réalisées : • Attention portée à certains signes : conflits dans les équipes, isolement de certaines personnes, augmentation des accidents/incidents, augmentation des arrêts de travail, de l'absentéisme, turn-over... (14 janvier 2026) • Communication des rôles et des missions des salariés (organigramme, fiches de poste, entretiens individuels...)	

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
	• Définition claire des engagements de l'entreprise envers ses clients • Suivi et gestion des incidents afin d'identifier et de traiter les causes récurrentes • Accompagnement des salariés dans le cadre de changements dans l'entreprise (organisation, méthode de travail...) • Organisation de l'accueil téléphonique et de l'accueil des clients. • Recherche des meilleures conditions de travail, adapter le rythme de travail (horaire de travail, pause, ...), vérification de l'adéquation entre le salarié et la tâche à effectuer (charge de travail, formations). • Espaces d'échanges à propos du travail (réunion d'équipe, échange de pratique...)	
Horaires atypiques Risque modéré  Fréquence 4/4 Gravité 1/4 Maîtrise 60%	Détail du risque : horaires découpés dans la journée (coupure d'environ 3h) Actions réalisées : • Adaptation des horaires de prise de poste et des durées des temps de travail • Organisation des horaires de travail en tenant compte du rythme biologique • Repousser le plus possible l'heure de prise de poste du matin (après 6 heures). • Aménagement des systèmes de rotation réguliers et flexibles : permettre aux salariés d'anticiper leur planning, prévoir des marges de manœuvre pour les échanges d'horaires entre salariés. • Privilégier les salariés volontaires.	—
Travail le week-end avec horaires irréguliers (Horaires atypiques) Risque mineur  Fréquence 3/4 Gravité 1/4	Détail du risque : Pertes d'interactions sociales avec des personnes extérieures Actions réalisées : • Adaptation des horaires de prise de poste et des durées des temps de travail	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
Maîtrise 60%	• Organisation des horaires de travail en tenant compte du rythme biologique • Repousser le plus possible l'heure de prise de poste du matin (après 6 heures). • Aménagement des systèmes de rotation réguliers et flexibles : permettre aux salariés d'anticiper leur planning, prévoir des marges de manœuvre pour les échanges d'horaires entre salariés. • Privilégier les salariés volontaires. • Repos hebdomadaire d'au moins 24 heures consécutives	
Utilisation de produits détergents et désinfectants (Risque chimique) Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Vos agents manipulent-ils des produits portant le pictogramme suivant et/ou mentionnant une des phrases suivantes ? Non Quels types de produits vos salariés manipulent-ils ? - Produits chimiques (produit de nettoyage , huiles, peinture, mastic, encre, colle, résine, solvants, pesticides, ...) Des actions d'analyse des produits chimiques ont-elles déjà été réalisées ? - Recueil des fiches de données de sécurité Détail du risque : Pour l'entretien des locaux, nous utilisons des produits d'entretien et désinfectants plutôt puissants, il est important de faire attention au dosage. Actions réalisées : • Recensement des Fiches de Données de Sécurité (FDS) à jour de l'ensemble des produits utilisés et respecter les préconisations associées • Mise en place d'un dosage automatique des produits pour limiter les manipulation manuelle et le surdosage. • Nettoyage à l'aide d'un aspirateur et suppression du balai	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
	• Ventilation naturelle ou artificielle permettant d'assurer un renouvellement d'air dans la pièce ou le lieu de stockage des produits chimique. • Mise à disposition d'équipements de protection individuelle adaptés • Mise à disposition de combinaisons jetables avec manches longues et capuches	
Chutes de plain-pied, heurts Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Détail du risque : Le sol de la cuisine est en carrelage afin de garantir un niveau d'hygiène optimum. Toutefois, il peut s'avérer glissant au moment du nettoyage par exemple. Actions réalisées : • Balisage des zones après nettoyage • Action sur les voies de circulation (encombrement, espace de travail, revêtements des sols...) • Eclairage des réserves et des escaliers adaptés (si nécessaire détecteur de présence). • Nettoyage et rangement pour faciliter l'accès et les déplacements • Mise à disposition de chaussures adaptées aux voies de circulation et aux zones de travail	—
Risque incendie Risque important  Fréquence 3/4 Gravité 3/4 Maîtrise 60%	Détail du risque : Il est important de rester vigilant sur le risque d'incendie en cuisine, dans les réserves... Toutefois tout l'établissement est équipé d'un SSI dont la maintenance est régulière Actions réalisées : • Stocker les produits inflammables dans un local ventilé, à l'abris de la chaleur et sur rétention (19 janvier 2022) • Mise à disposition d'extincteurs en nombre suffisant	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
	- Entretien et vérification des moyens d'extinctions et du matériel de sécurité incendie par des personnes compétentes et en respectant les délais réglementaires - Affichage de la conduite à tenir en cas d'incendie sur le lieu de travail	
Risque de brûlure Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Détail du risque : Manipulation d'objets chauds en sortie de four, friteuse Actions réalisées : - Action sur l'organisation et l'environnement de travail pour éviter les brûlures (temps d'attente, limitation des contacts directs...) - Entretien et renouvellement régulier des équipements de protection individuelle - Mise à disposition d'équipements de protection individuelle contre les brûlures - Mise à disposition d'équipements de protection collective contre les brûlures (14 janvier 2026)	—
Risque de projection Risque important  Fréquence 3/4 Gravité 3/4 Maîtrise 60%	Détail du risque : Projection de matières grasses chaudes, eaux chaudes Actions réalisées : - Mise à disposition d'équipements de protection individuelle adaptés contre les projections - Entretien et renouvellement régulier des équipements de protection individuelle	—
Risque de coupure / piqûres Risque important  Fréquence 4/4	Détail du risque : En cuisine, des objets tranchants, coupants sont utilisés. Il est important de les utiliser avec précaution	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Actions réalisées : • Utilisation d'outil adapté (couteau aiguisé...) (13 janvier 2026) • En cas de plonge manuelle : laver au fur et à mesure, ne pas laisser tremper dans eau savonneuse car non identifiables lors du nettoyage. • Mise à disposition d'outils adaptés à l'activité (systèmes de sécurité, lames rétractables, capots de protection...)	

3.3 Personnel de chambre

Nombre de salariés associés : 3

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
Manutention de charges Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Les charges (objets ou personnes) manipulées manuellement sont elles lourdes ? <i>(indiquer le poids des charges les plus lourdes)</i> -5kg Pour le cas où des charges de + de 55kg (objets ou personnes) sont manipulées, arrive-t-il que la manipulation soit effectuée seul et sans aide de matériel ? Non concerné La manutention des charges est elle réalisée dans les conditions suivantes ? - Déplacement avec la charge _____ Détail du risque :	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
	Bien que modéré, le service peut être amené à transporter des charges : sommiers, matelas, fauteuils clubs ou tout simplement bagages des clients. Des linderies ont été prévues à chaque étage afin de faciliter l'organisation. Actions réalisées : • Organisation du stockage (hauteur, dimensionnement, accessibilité...) • Travail à deux, entraide	
Positions contraignantes Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Concernant les positions/gestes contraignants, s'agit-il ? - De sollicitations au niveau du dos, de la nuque - De sollicitations au niveau des membres supérieurs (bras en élévation, épaules réhaussées, sollicitation des poignets, des coudes...) - De sollicitations au niveau des membres inférieurs par des positions accroupies, agenouillées Détail du risque : Ménage des chambres , lits , bras levés pour glaces et vitres Actions réalisées : • Repérer les postes de travail avec des risques élevés de Troubles Musculo-squelettiques (19 janvier 2022) • Régler et installer de façon optimale le mobilier et les accessoires informatique (19 janvier 2022) • Organisation des postes de travail pour limiter les positions contraignantes	—
	Détail du risque : Contraintes familiale	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
Travail le week-end avec horaires irréguliers (Horaires atypiques) Risque modéré  Fréquence 3/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Actions réalisées : • Adaptation des horaires de prise de poste et des durées des temps de travail • Organisation des horaires de travail en tenant compte du rythme biologique • Repousser le plus possible l'heure de prise de poste du matin (après 6 heures). • Aménagement des systèmes de rotation réguliers et flexibles : permettre aux salariés d'anticiper leur planning, prévoir des marges de manœuvre pour les échanges d'horaires entre salariés. • Privilégier les salariés volontaires.	
Utilisation de produits détergents et désinfectants (Risque chimique) Risque modéré  Fréquence 4/4 Gravité 1/4 Maîtrise 60%	Vos agents manipulent-ils des produits portant le pictogramme suivant et/ou mentionnant une des phrases suivantes ? Non Quels types de produits vos salariés manipulent-ils ? - Produits chimiques (produit de nettoyage , huiles, peinture, mastic, encre, colle, résine, solvants, pesticides, ...) Des actions d'analyse des produits chimiques ont-elles déjà été réalisées ? - Recueil des fiches de données de sécurité Détail du risque : utilisation de produits d'entretien Actions réalisées : • Recensement des Fiches de Données de Sécurité (FDS) à jour de l'ensemble des produits utilisés et respecter les préconisations associées • Mise en place d'un dosage automatique des produits pour limiter les manipulation manuelle et le surdosage.	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
	• Nettoyage à l'aide d'un aspirateur et suppression du balai • Ventilation naturelle ou artificielle permettant d'assurer un renouvellement d'air dans la pièce ou le lieu de stockage des produits chimique. • Mise à disposition d'équipements de protection individuelle adaptés • Mise à disposition de combinaisons jetables avec manches longues et capuches	
Exposition aux surfaces contaminées et déchets souillés (Agents biologiques) Risque modéré  Fréquence 4/4 Gravité 1/4 Maîtrise 60%	A quelle occasion vos salariés sont-ils en contact avec des agents biologiques ? - Travail au contact d'humains ou de produits d'origine humaine (urines, selles, sang, organes, virus, ...) : laboratoire d'analyses, infirmière, soins esthétiques, thanatopracteurs, aide à la personne ... Détail du risque : Le poste comporte également des missions de nettoyage des salles de bains et toilettes pour lesquelles il convient d'être vigilants car les surfaces peuvent être souillées et/ou contaminées. Nous mettons à disposition des équipements individuels ainsi que des produits désinfectants Actions réalisées : • Entretien et renouvellement régulier des équipements de protection individuelle • Nettoyage et désinfection des surfaces, outils, matériels utilisés sur les lieux de travail • Vérification des systèmes de ventilation des salles d'eau (l'humidité stagnante et la condensation peuvent favoriser la prolifération des bactéries) • Sensibilisation et/ou formation des salariés aux risques liés aux agents biologiques • Maintenance des installations de ventilation, de chauffage et de circulation de l'eau	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
Chutes de plain-pied, heurts Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Détail du risque : La partie hébergement se répartie sur 3 étages, des lingeeries se situent sur chaque étage. Le stock se situe au rez-inférieur. Il convient de faire attention lors des déplacements. Actions réalisées : • Action sur les voies de circulation (encombrement, espace de travail, revêtements des sols...) • Eclairage des réserves et des escaliers adaptés (si nécessaire détecteur de présence). • Utilisation de l'ascenseur	—
Risque incendie Risque important  Fréquence 3/4 Gravité 3/4 Maîtrise 60%	Détail du risque : Il est important de rester vigilant sur le risque d'incendie ... Toutefois tout l'établissement est équipé d'un SSI dont la maintenance est régulière Actions réalisées : • Stocker les produits inflammables dans un local ventilé, à l'abris de la chaleur et sur rétention (19 janvier 2022) • Mise à disposition d'extincteurs en nombre suffisant • Entretien et vérification des moyens d'extinctions et du matériel de sécurité incendie par des personnes compétentes et en respectant les délais réglementaires • Affichage de la conduite à tenir en cas d'incendie sur le lieu de travail	—

3.4 Service (bar et salle)

Nombre de salariés associés : 13

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
Manutention de charges Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Les charges (objets ou personnes) manipulées manuellement sont elles lourdes ? <i>(indiquer le poids des charges les plus lourdes)</i> -5kg Pour le cas où des charges de + de 55kg (objets ou personnes) sont manipulées, arrive-t-il que la manipulation soit effectuée seul et sans aide de matériel ? Non concerné La manutention des charges est elle réalisée dans les conditions suivantes ? - Prise et/ou dépose en hauteur - Déplacement avec la charge - Port de charge sur sol glissant/pentue/accidenté/dans des escaliers Détail du risque : Port de casseroles lourdes, denrées en grande quantité Actions réalisées : • Organisation du stockage (hauteur, dimensionnement, accessibilité...) • Travail à deux, entraide	—
Positions contraignantes Risque modéré  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 100%	Concernant les positions/gestes contraignants, s'agit-il ? - De sollicitations au niveau du dos, de la nuque - Du maintien d'une position statique debout, piétinements, déplacements fréquents sur de courtes distances	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
	- De sollicitations au niveau des membres inférieurs par des positions accroupies, agenouillées Détail du risque : Piétinement , position statique Actions réalisées : • Repérer les postes de travail avec des risques élevés de Troubles Musculo-squelettiques (19 janvier 2022) • Régler et installer de façon optimale le mobilier et les accessoires informatique (19 janvier 2022) • Organisation des postes de travail pour limiter les positions contraignantes	
Gestes répétés/Travail répétitif Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Concernant les gestes répétitifs, lorsqu'il y a une cadence contrainte à respecter, induit-elle ? - Rien de cela Détail du risque : Essuyage des verres Actions réalisées : • Alternance des tâches répétitives et non répétitives	—
Risques psychosociaux (RPS) Risque modéré  Fréquence 4/4 Gravité 1/4	Des études ou des audits sur les risques psycho-sociaux ont-ils déjà été réalisés ? Non	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
Maîtrise 60%	Estimez-vous que les salariés sont confrontés à : - Être en contact avec des interlocuteurs difficiles ou agressifs - Devoir calmer des gens Peut se produire certaine fois avec la clientèle Estimez-vous que les salariés sont soutenus (entraide, coopération, collaboration) : - Par les collègues de travail - Par les chefs/encadrement - Par l'employeur Estimez-vous que les salariés peuvent développer leurs compétences professionnelles ? Oui Estimez-vous que les salariés doivent faire face à : - Devoir se dépêcher pour faire le travail Un rythme soutenu au moment des repas Détail du risque : Prise en compte du risque RPS , car contact qui pourrait être difficile face à une clientèle très exigeante compliqué ou agressive. Prise de conscience également face à la charge de travail qui pourrait peser sur les salariés en cas de forte activité et fréquentation. Actions réalisées : • Attention portée à certains signes : conflits dans les équipes, isolement de certaines personnes, augmentation des accidents/incidents, augmentation des arrêts de travail, de l'absentéisme, turn-over... (14 janvier 2026)	

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
	• Communication des rôles et des missions des salariés (organigramme, fiches de poste, entretiens individuels...)	
Horaires atypiques Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Détail du risque : horaires découpés dans la journée (coupure d'environ 3h) travail jusqu'à 22h30 Actions réalisées : • Adaptation des horaires de prise de poste et des durées des temps de travail • Organisation des horaires de travail en tenant compte du rythme biologique • Repousser le plus possible l'heure de prise de poste du matin (après 6 heures). • Aménagement des systèmes de rotation réguliers et flexibles : permettre aux salariés d'anticiper leur planning, prévoir des marges de manœuvre pour les échanges d'horaires entre salariés. • Privilégier les salariés volontaires.	—
Travail le week-end avec horaires irréguliers (Horaires atypiques) Risque modéré  Fréquence 3/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Détail du risque : Pertes d'interactions sociales avec des personnes extérieures Actions réalisées : • Adaptation des horaires de prise de poste et des durées des temps de travail • Organisation des horaires de travail en tenant compte du rythme biologique • Repousser le plus possible l'heure de prise de poste du matin (après 6 heures). • Aménagement des systèmes de rotation réguliers et flexibles : permettre aux salariés d'anticiper leur planning, prévoir des marges de manœuvre pour les échanges d'horaires entre salariés. • Privilégier les salariés volontaires.	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
Utilisation de produits détergents et désinfectants (Risque chimique) Risque modéré  Fréquence 3/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Vos agents manipulent-ils des produits portant le pictogramme suivant et/ou mentionnant une des phrases suivantes ? Non Quels types de produits vos salariés manipulent-ils ? - Produits chimiques (produit de nettoyage , huiles, peinture, mastic, encre, colle, résine, solvants, pesticides, ...) Des actions d'analyse des produits chimiques ont-elles déjà été réalisées ? - Recueil des fiches de données de sécurité Détail du risque : Pour l'entretien des locaux, nous utilisons des produits d'entretien et désinfectants plutôt puissants, il est important de faire attention au dosage. Actions réalisées : • Recensement des Fiches de Données de Sécurité (FDS) à jour de l'ensemble des produits utilisés et respecter les préconisations associées • Mise en place d'un dosage automatique des produits pour limiter les manipulation manuelle et le surdosage. • Nettoyage à l'aide d'un aspirateur et suppression du balai • Ventilation naturelle ou artificielle permettant d'assurer un renouvellement d'air dans la pièce ou le lieu de stockage des produits chimique. • Mise à disposition d'équipements de protection individuelle adaptés • Mise à disposition de combinaisons jetables avec manches longues et capuches • Prise en compte du risque chimique dans l'évaluation des risques (DUERP) et la déclaration des effectifs	• Evaluation du risque chimique dans votre entreprise (inventaire des produits, FDS, coter les différentes situations d'exposition) (14 octobre 2026) • Transmission des Fiches de Données de Sécurité (FDS) à jour des produits utilisés au médecin du travail (14 juillet 2026)
Chutes de plain-pied, heurts	Détail du risque :	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Le sol est en carrelage afin de garantir un niveau d'hygiène optimum. Toutefois, il peut s'avérer glissant au moment du nettoyage par exemple. Actions réalisées : • Nettoyage et rangement pour faciliter l'accès et les déplacements	
Risque incendie Risque important  Fréquence 4/4 Gravité 3/4 Maîtrise 60%	Détail du risque : Il est important de rester vigilant sur le risque d'incendie en cuisine, dans les réserves... Toutefois tout l'établissement est équipé d'un SSI dont la maintenance est régulière Actions réalisées : • Stocker les produits inflammables dans un local ventilé, à l'abris de la chaleur et sur rétention (19 janvier 2022) • Mise à disposition d'extincteurs en nombre suffisant • Entretien et vérification des moyens d'extinctions et du matériel de sécurité incendie par des personnes compétentes et en respectant les délais réglementaires • Affichage de la conduite à tenir en cas d'incendie sur le lieu de travail	—
Risque de brûlure Risque modéré  Fréquence 3/4 Gravité 2/4 Maîtrise 60%	Détail du risque : ..Avec plats très chaud , spécialités savoyardes, appareils à raclette, Fondue ... Actions réalisées : • Action sur l'organisation et l'environnement de travail pour éviter les brûlures (temps d'attente, limitation des contacts directs...) • Entretien et renouvellement régulier des équipements de protection individuelle • Mise à disposition d'équipements de protection individuelle contre les brûlures	—

Risque	Observation du risque	Action(s) planifiée(s)
	• Si utilisation de briquet (fondue) : Mise à disposition de briquets utilitaires (bout long) pour tenir éloignée la main de la source des flammes.	

3.5 Actions de prévention globales à l'entreprise

Nombre de salariés associés : 29

Actions réalisées	Actions planifiées
• Désigner et former un salarié compétent en prévention des risques dans l'entreprise (19 janvier 2022)  • INCENDIE : Entretenir et vérifier régulièrement les moyens d'extinctions et le matériel de sécurité incendie par des personnes compétentes et en respectant les délais règlementaires (19 janvier 2022)  • INCENDIE : Sensibiliser et/ou former les salariés au risque incendie (exercices, sensibilisation, évacuation...) (19 janvier 2022)  • ORGANISATION DES SECOURS : Mettre en place et afficher des consignes appropriées en cas d'accident sur les lieux de travail (14 janvier 2026)  • Organiser l'accueil sécurité des nouveaux salariés (19 janvier 2022)  • Entretenir et vérifier régulièrement les installations électriques par des personnes compétentes et en respectant les délais règlementaires (19 janvier 2022)  • INCENDIE : Mettre en place et afficher des consignes à suivre en cas d'incendie sur le lieu de travail (19 janvier 2022)  • ORGANISATION DES SECOURS : Mettre à disposition des trousse de secours adaptées et accessibles en fonction de l'activité (19 janvier 2022)  • Procéder à l'affichage obligatoire réglementaire (19 janvier 2022)  • Réalisation des modules de sensibilisations Santé et Sécurité (27 avril 2023)  • Rédaction et mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (DUER) (27 avril 2023) 	-

4 NOTICE D'INFORMATION

Qu'est-ce que le DUERP ?

Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) a pour objectifs de mettre en place une démarche de prévention dans l'entreprise, et de diminuer les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

La réglementation impose à tous les employeurs de mettre à jour leur DUERP à chaque modification des conditions de santé et de sécurité ou des conditions de travail. Les entreprises de plus de 11 salariés doivent le mettre à jour au minimum chaque année (cf. Article R4121-1)

Comment est-il réalisé ?

1) L'évaluation des risques

L'évaluation des risques est faite grâce à un système de cotation qui permet d'évaluer l'importance des risques (niveau de dangerosité). La cotation aide l'employeur à prioriser les actions de prévention à réaliser.

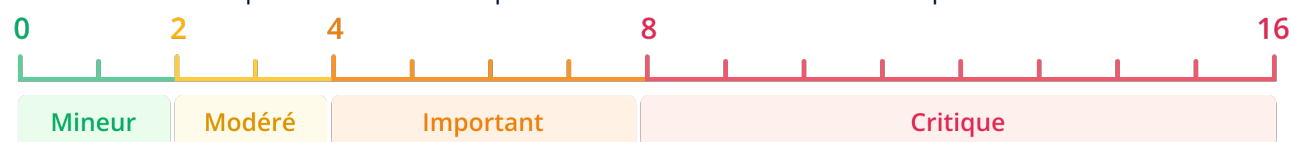
Méthode de calcul

La cotation est calculée via la règle : Fréquence x Gravité x Maîtrise.

Fréquence	Gravité	Maîtrise du risque
La fréquence d'exposition au risque	La gravité des dommages potentiels	Obtenue via les actions de prévention réalisées
(De 1 faible à 4 élevée)	(De 1 faible à 4 élevée)	(De 1 inexistante à 0.25 élevée)

Comprendre le résultat

Le résultat est compris entre 1 et 16 et permet d'estimer la cotation du risque.



Exemple

Jean est livreur. Il est exposé au port de charge lourdes plusieurs fois par jour. Jean a reçu une formation pour sa posture mais il n'a pas de chariot à sa disposition.

La cotation est estimée à 6, le risque est donc important.

Fréquence – Très fréquente	4
Gravité – Moyenne	2
Maîtrise – Bonne	0.5
Résultat obtenu	4

NB : La maîtrise des risques est exprimée en pourcentage dans la section « Évaluation des risques ». Elle estime à combien de pour cent le risque est maîtrisé grâce aux actions de prévention réalisées :

M 1/4 (0%) = 1

M 2/4 (30%) = 0.75

M 3/4 (60%) = 0.5

M 4/4 (100%) = 0.25

2) La mise en place d'un plan d'action

Le plan d'action correspond à l'ensemble des actions de prévention que l'employeur souhaite mettre en place suite à la réalisation de son DUERP. Il a pour but de maîtriser les risques dans le temps : chaque action de prévention est planifiée avec un ordre de priorité.